

Table des matières

Édito / Leitartikel3
Mot de l'Évêque Wort des Bischofs
Agenda de l'Évêque8
Fabriques d'église
Mot du Vicariat Général 13
Nominations14I. Nominations pastorales14II. Décret épiscopal (extrait)15III. Remerciements15
Boîte à outils du Vicariat de l'accompagnement
Les colombes pour la paix à Comblain-au-Pont
Collectes prescrites Vorgeschriebene Kollekten18
Notice de décès

PHOTO DE COUVERTURE:

Les Colombes de Bernard Champon (voir page 17) Montage : Jean-Leruth

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS

à rentrer au Service Communication : communication@evechedeliege.be

ÉGLISE DE LIÈGE: 103ème année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:

Jean-Pierre DELEERSNIJDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION:

Bénédicte SWINNEN

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:

Mgr Jean-Pierre DELVILLE, Éric de BEUKELAER, Marc DAHM, François DELOOZ, Damien HONNAY, Philippe LAMALLE, Dominique OLIVIER, Sandra OTTE, Carmelina VOLPE

RÉDACTION - ADMINISTRATION:

Service de Presse et de Communication Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège Tél.: 04/223.15.26

Secrétariat:

communication@evechedeliege.be

Direction:

responsable.communication@evechedeliege.be

MISE EN PAGE Jean LERUTH

IMPRESSION

Imprimeries Malinoises SA. Maanstraat 8, 2800 Mechelen Tel.: 015/20.35.19 - www.medru.be

ABONNEMENTS 2026:

« DIMANCHE – EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et « EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an • Abonnement simple papier (tarif spécial pour les fabriques d'église) : 75 €

• Abonnement digital + papier : 85 €
• Abonnement soutien : 95 €
Par virement sur le compte
BE09 7320 2154 4357
au nom de Cathobel asbl:
Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre
Contact: abonnement@cathobel.be
Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

POSSIBILITÉ POUR LES GERMANOPHONES:

ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

- Abonnement individuel: 35 €
- Abonnement de soutien: 55 €
- Abonnement pour l'étranger: 45 €
 Par virement sur le compte
 BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)
 au nom de l'Évêché de Liège asbl

Contact: Secrétariat Économat

Tél.: 04/230.31.62

Édito / Leitartikel

«Que la paix soit avec vous» est une salutation d'origine sémitique, présente dans la Bible et prononcée au cours des liturgies chrétiennes. Elle exprime le souhait de paix en référence à la salutation de Jésus à ses disciples après sa résurrection. On retrouve d'ailleurs cette expression dans une citation directe de l'Évangile selon Jean, chapitre 20, verset 21, où Jésus dit à ses disciples : «La paix soit avec vous !». Elle symbolise la transmission d'un message de paix et de réconciliation. D'aucuns conviendront que l'on n'a jamais autant parlé de paix que depuis qu'il y a autant de guerres et situations conflictuelles aux quatre coins du globe. Lorsque nous avons pris connaissance du projet de l'installation de 24 colombes sur la façade de l'église de Saint-Martin à Comblain-au-Pont, nous avons reçu l'inspiration pour les mêler aux sein de coquelicots, symboles de la paix par excellence, et en assurer l'illustration de la couverture de

ce bulletin officiel. Si la course à la guerre est lancée par beaucoup de belligérants ou malintentionnés, celle à la paix est assurée par une immense majorité des peuples : « que la paix soit avec vous »!

"Friede sei mit euch" ist ein Gruß semitischen Ursprungs, der in der Bibel vorkommt und in christlichen Liturgien verwendet wird. Er drückt den



Wunsch nach Frieden aus und bezieht sich auf den Gruß Jesu an seine Jünger nach seiner Auferstehung. Dieser Ausdruck findet sich übrigens in einem direkten Zitat aus dem Johannesevangelium, Kapitel 20, Vers 21, wo Jesus zu seinen Jüngern sagt: "Friede sei mit euch!" Er symbolisiert die Übermittlung einer Botschaft des Friedens und der Versöhnung. Viele werden zustimmen, dass noch nie so viel über Frieden gesprochen wurde wie seitdem es so viele Kriege und Konfliktsituationen in allen Teilen der Welt gibt. Als wir von dem Projekt erfuhren, 24 Tauben an der Fassade der Sankt-Martin-Kirche in Comblain-au-Pont anzubringen, kamen wir auf die Idee, sie mit Mohnblumen zu kombinieren, den Symbolen des Friedens schlechthin, und sie auf dem Cover dieses offiziellen Bulletins abzubilden. Der Tatsache, dass der Wettlauf zum Krieg von vielen kriegerischen oder böswilligen Parteien vorangetrieben wird, steht die Tatsache entgegen, dass der Wettlauf zum Frieden von einer überwältigenden Mehrheit der Völker gesichert wird! "Friede sei mit euch"!

Jean-Pierre Deleersnijder
Directeur de la Communication - Direktor für Kommunikation

Mot de l'Évêque

Toussaint ou l'espérance

Chers Frères et Sœurs,

En ce 1^{er} novembre, le pape proclame saint John Henry Newman en tant que docteur de l'Église. D'abord anglican, il s'est converti au catholicisme, parce qu'il avait constaté que, dans l'Église catholique, on observait une clarification de la profession de foi au cours des âges, grâce au développement du dogme. En proclamant des dogmes, tels que les différents articles du credo de Nicée Constantinople, l'Église ne manifeste pas un changement de la foi mais un développement de celle-ci, à travers la clarification de ce qui restait caché ou vague. Ce développement reflète la foi du peuple chrétien et demande un effort constant d'interprétation et d'actualisation.

Cette démarche a été vécue lors du pèlerinage des catéchistes du diocèse de Liège à Rome pour le Jubilé de l'espérance. J'y ai participé et nous avons pu nous inspirer du témoignage d'Eugénie Joubert, qui a été illustré par un colloque intitulé « Proclamer sa foi, 1700 ans après Nicée », et organisé en particulier par les évêques de France. Je relève quelques phrases clés d'Eugénie Joubert, qui peuvent nourrir notre foi:

- « Je suis noyée dans la grâce¹ ».
- « Dans chaque parcelle de grâce tous les mystères y sont réunis² ».
- « C'est le Saint-Esprit qui me fait le catéchisme³... »



« De même que, pour le feu matériel, on peut allumer cent bougies avec une allumette, ainsi se propage le feu de la générosité⁴ ».

« L'amour est un feu, c'est le feu de l'âme, le feu du cœur, le feu spirituel. Nous portons tous du feu dans notre cœur ; il ne suffit que de l'allumette de la générosité pour l'allumer⁵ ».

« La terre est remplie de miséricorde ; le nouveau déluge est un déluge de miséricorde⁶ ».

« Dieu m'appelle à la sainteté⁷. Dire toujours : alleluia⁸! »

Dans cet esprit de foi, vivons la fête de Toussaint et la Commémoration des défunts. N'oublions pas la Journée Mondiale des Pauvres, qui revient cette année, le 16 novembre, comme une saine provocation pour nous aider à réfléchir sur notre style de vie et sur les nombreuses pauvretés actuelles.

¹Carnet 15, p. 1. 2Carnet 15, p. 1 3Carnet 3, p. 1. 4Carnet 26, p. 3 5Carnet 26, p. 3. 6Carnet 24, p. 4. 7Carnet 36, p. 4. 8Carnet 36, p. 14.

Mot de l'Évêque

Préparons-nous à l'Avent et préparons la venue du Christ, qui, par son incarnation, veut nous partager sa vie divine et nous diviniser. Cette année l'Action « Vivre ensemble » insiste sur la protection des enfants en situation de pauvreté dans notre pays, eux qui sont appelés à être divinisés.

En fin d'année, nous fêterons Noël, la naissance de Jésus. Cette fête nous plonge au cœur du mystère de la vie. Beaucoup de gens dans le monde et dans notre société seront sensibles à cette dimension. C'est l'occasion de réfléchir avec eux et de dire notre foi. C'est aussi la fête de la grâce, la fête du premier pas que Dieu fait dans

notre monde et dans notre vie. Il vient dans la pauvreté et dans la discrétion. On va le représenter dans de nombreuses crèches, construites et exposées à beaucoup d'endroits. Mais surtout accueillez Jésus dans la crèche de vos vies, « jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous » (Galates 4,19). Fêtons donc dans la joie et dans l'accueil mutuel cette fête qui parle au cœur de chacun!

† Jean-Pierre Delville, votre évêque



Les catéchistes présents sur la place Saint-Pierre au Vatican ont pu voir sur le grand écran notre évêque offrir le livre des prières d'Eugénie Joubert au pape Léon XIV.

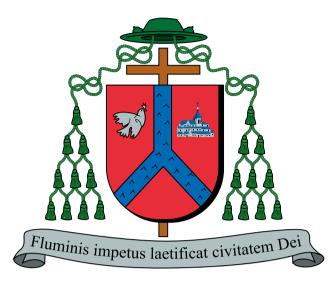
Wort des Bischofs

Allerheiligen oder die Hoffnung

Liebe Brüder und Schwestern!

Am 1. November ernennt Papst Leo XIV. den heiligen John Henry Newman zum Kirchenlehrer. Zunächst Anglikaner, konvertierte er zum Katholizismus, weil er festgestellt hatte, dass in der katholischen Kirche dank der Entwicklung des Dogmas im Laufe der Jahrhunderte eine Klarstellung des Glaubensbekenntnisses zu beobachten war. Mit der Verkündigung von Dogmen, wie den verschiedenen Artikeln des Glaubensbekenntnisses von Nicäa-Konstantinopel, bekundet die Kirche keine Veränderung des Glaubens, sondern dessen Weiterentwicklung durch die Klärung dessen, was verborgen oder vage geblieben war. Diese Weiterentwicklung spiegelt den Glauben des christlichen Volkes wider und erfordert eine ständige Anstrengung der Interpretation und Aktualisierung.

Dieser Schritt wurde während der Pilgerreise der Katecheten unserer Diözese nach Rom zum Jubiläum der Hoffnung, an der ich teilgenommen habe, bekannt. Gemeinsam konnten wir uns durch das Zeugnis über das Leben von Eugénie Joubert inspirieren lassen. Dieses wurde im Rahmen eines, insbesondere von den Bischöfen Frankreichs organisiertes, Kolloquium mit dem Titel "Seinen Glauben verkünden, 1700 Jahre nach Nicäa" veranschaulicht. Ich möchte einige Schlüsselaussagen von



Eugénie Joubert hervorheben, die unseren Glauben nähren können:

"Ich bin erfüllt von Gnade1".

"In jedem einzelnen Teilchen der Gnade sind alle Geheimnisse vereint2".

"Es ist der Heilige Geist der mich unterrichtet3..."

"So wie man mit einem Streichholz hundert Kerzen anzünden kann, so verbreitet sich auch das Feuer der Großzügigkeit⁴".

"Die Liebe ist ein Feuer, es ist das Feuer der Seele, das Feuer des Herzens, das geistige Feuer. Wir alle tragen Feuer in unserem Herzen: es braucht nur das Streichholz der Großzügigkeit, um es zu entzünden⁵".

"Die Erde ist voller Barmherzigkeit; die neue Sintflut ist eine Sintflut der Barmherzigkeit6".

Tagebuch 15 von Eugénie Joubert, S. 1.

Tagebuch 15, S. 1.

² Tagebuch 3, S. 1.

⁴ Tagebuch 26, S. 3.

⁵ Tagebuch 26, S. 3.

Tagebuch 24, S. 4.

Wort des Bischofs

"Gott ruft mich zur Heiligkeit⁷. Sagt immer: Halleluja!⁸"

Im Glaube an Gott wollen wir das Allerheiligenfest und das Gedenken an die Verstorbenen begehen. Lasst uns nicht den Welttag der Armen vergessen, der dieses Jahr am 16. November stattfindet und uns auf gesunde Weise dazu anregt, über unseren Lebensstil und die vielen Formen der Armut in der heutigen Zeit nachzudenken.

Bereiten wir uns auf den Advent und auf das Kommen Christi vor, der uns durch seine Menschwerdung sein göttliches Leben schenken und uns vergöttlichen möchte. In diesem Jahr konzentriert sich die Aktion von "Miteinander Teilen" auf den Schutz von Kindern, die in Armut in unserem Land leben, und die dazu berufen sind, vergöttlicht zu werden.

Am Ende des Jahres feiern wir Weihnachten, die Geburt Jesu. Dieses Fest lässt uns tief in das Geheimnis des Lebens eintauchen. Viele Menschen auf der Welt und in unserer Gesellschaft sind für diese Dimension empfänglich. Es ist eine Gelegenheit, mit ihnen nachzudenken und unseren Glauben zu bekennen. Es ist auch das Fest der Gnade, das Fest des ersten Schrittes, den Gott in unsere Welt und in unser Leben setzt. Er kommt in Armut und Bescheidenheit. Wir werden ihn in zahlreichen Krippen darstellen, die an vielen Orten aufgebaut und ausgestellt werden. Aber vor allem: Nehmt Jesus in die Krippe eures

Lebens auf, "bis Christus in euch Gestalt annimmt" (Galater 4,19).

Lasst uns also mit Freude und gegenseitiger Gastfreundschaft dieses Fest feiern, das die Herzen aller anspricht!

† Jean-Pierre Delville, Ihr Bischof



Die Katecheten, die auf dem Petersplatz im Vatikan anwesend waren, konnten auf der Großleinwand sehen, wie unser Bischof Papst Leo XIV. ein Buch mit Gebeten von Eugénie Joubert überreichte.

⁷ Tagebuch 36, S. 4.

⁸ Tagebuch 36, S. 14.

Agenda de l'Évêque

Novembre - November 2025

1	Liàgo Cathádrala 10h	Eucharistie solennelle de la Toussaint
1	Liège, Cathédrale, 10h	
2	Liège, Cathédrale, 10h	Eucharistie en mémoire des prêtres et diacres décédés
4	Bruxelles, 11h	Célébration pour les défunts à Caritas Belgica
_	Liège, 17h	Fondation Saint Lambert
6	Séminaire, 12h	Célébration
8	Jean XXIII, Verviers, 11h	Rencontre des confirmands
9	Malmedy, 10h30	Confirmations
11	Wavreumont, 9h	Journée des personnes séparées ou divorcées
11	Liège, CDF, 13h30	Rencontre des catéchumènes
12	Malines, 10h30	Conférence épiscopale
13	Cornillon, 19h	Célébration d'ouverture Venite Adoremus
14	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
15	Liège, Cathédrale, 10h	Prière œcuménique à l'occasion de la fête du Roi
15	Egl du Saint Sacrement, 17h	Confirmations
	St Remacle, Verviers, 10h	Confirmations
16	Cathédrale, 16h30	Commémoration pour les victimes d'abus sexuels
	10h	Confirmations
17	Beauraing, 18h30	Session pour les ministres du culte primo-arrivants
18-22	Voyage à Constantinople	Organisation du Patriarcat
23	Ocquier, 10h30	150 ans de la chorale Concorde
24	Cathédrale, 9h30	Chapitre
27	Séminaire, 14h	Commission consultation des nominations
	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
28	Trésor de Liège, 19h30	Conférence de M. Gaëtan du Roy – Dans le cadre de l'inauguration de l'expo « Les Chiffonniers du Moqattam »
20	Namur, 9h30	AG du CIL – Conseil interdiocésain des laïcs
29	ND de la Licourt, Herstal, 17h	Confirmations
30	St Georges – Verlaine	Confirmations

Agenda de l'Évêque

Décembre - Dezember 2025

2	Cathédrale, 9h45	Réunion de Fabrique
3	Bruxelles, 18h	AG Justice et Paix
	Teams, 10h	Conférence épiscopale
4	Bruxelles, 14h	Caritas Belgica
7	Namur, 15h	Ordination épiscopale de Mgr Fabian Lejeusne
8	Banneux, 10h	Engagement de Teresa – TMI
	Brialmont, 10h	Conseil presbytéral
9	UCLouvain, 18h	Clôture 600 ans
11	Chaityfontaine, 10h	Rencontre des prêtres visiteurs
12	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
13	Banneux	50 ans de la Congrégation des frères de St Jean
14	Tournai, 15h	Ordination épiscopale de Mgr Frédéric Rossignol
16	Résidence épiscopale, 15h	Réception de Noël
18	Tournai, 10h	Rencontre des Evêques francophones
24	Liège, Cathédrale, 24h	Messe de Minuit
25	Liège, Cathédrale, 10h	Messe solennelle de Noël
28	Cathédrale, 16h30	Messe de clôture de l'Année Jubilaire

Fabriques d'église

I. Renfort au service Fabriques d'église



Nous accueillons dans notre équipe une nouvelle collaboratrice, Cécile RAKOCZI. Elle partagera son em-

ploi du temps entre

notre service et celui de « Objectif 2020 ». Nous souhaitons la bienvenue à Cécile et nous sommes contents de voir ainsi nos ressources humaines maintenues pour aider l'ensemble des fabriciens dans l'exécution de leurs missions.

II. Facturation électronique et identification officielle de votre fabrique. Faut-il vous inscrire à Peppol ? NON! à MERCURIUS ? OUI

Ces dernières semaines, plusieurs fournisseurs, comme Engie et autres, envoient aux fabriques des messages pour vous demander de faire le nécessaire en facturation électronique, via le système « **Peppol** ».

Nous vous confirmons que les fabriques d'église ne sont pas concernées par cette obligation particulière, puisqu'une fabrique n'est pas assujettie à la TVA et, surtout, n'émet pas de facture.

Par contre, vous devez être capables de recevoir les factures de vos fournisseurs par voie électronique : donc vous devez être inscrit sur la plateforme fédérale officielle BOSA Mercurius et vous devez y indiquer l'adresse électronique générique et officielle de votre fabrique (pas d'adresse privée de membres du conseil!).

Voici le lien explicatif:

https://bosa.belgium.be/fr/services/mercurius . Vous cliquez sur «enregistrez-vous».

Mais, pour ce faire, il faut que vous puissiez agir comme représentant légal de votre fabrique, avec votre carte d'identité ou l'application « itsme». La vérification et la mise à jour, par vos soins, de ce qui est présent pour votre fabrique comme « fonctions » à la

Banque Carrefour des Entreprises sont indispensables. Communiquez à la BCE par email, au moins un et même deux, représentants de la fabrique avec leur numéro national.

Cela permet de pouvoir agir électroniquement au nom de la fabrique.

Nous ne le répétons jamais assez, car, malgré de multiples communications, un certain nombre de fabriques n'ont jamais vérifié leurs données à la BCE, alors qu'il est très simple de le vérifier (accès public et gratuit) sur le site internet de la BCE, onglet « public search ».

Les conséquences de ces imprécisions peuvent être très pénalisantes pour une fabrique : précompte immobilier ou factures envoyés à une mauvaise adresse, impossibilité de réaliser certaines opérations officielles, courriers officiels non reçus, etc ...

Merci d'y veiller.

Fabriques d'église

III. Formations pour les fabriciens, c'est pour bientôt, n'oubliez pas de vous inscrire!

La prochaine session de formations pour les fabriciens abordera un nouveau thème et une nouvelle approche.

Samedi 22/11/2025 de 9h à 12h

«Marchés Publics, par le cas concret de travaux de peintures extérieures et intérieures»

Après un rappel des règles encadrant les marchés publics et les dispositions de tutelle spécifiques aux fabriques d'église, ainsi que les nouvelles obligations de publication électronique (e-Procurement), l'exposé sera très concret avec une approche technique des mises en peinture intérieures et extérieures pour les églises. En effet, une église est un bien patrimonial qui ne se peint pas comme une maison privée ou un local commercial moderne. Il sera aussi question de l'importance de consulter les spécialistes du patrimoine de l'évêché pour savoir si les travaux envisagés sont bien compatibles avec le caractère de bien consacré au culte et de bien patrimonial, classé ou non classé.

Formation donnée par Monsieur André Pellens, architecte, et les services Patrimoine et Fabriques d'église de l'évêché.

Le samedi 24/01/2026 de 9 h à 12 h:

«Vos questions et nos réponses sur la gestion des fabriques d'église»

Les fabriciens sont confrontés à de multiples questions dans le cadre de leur mission : d'ordre juridique, administratif, financier, immobilier, technique, etc. Après le rappel des principes légaux et comptables, nous aborderons quelques questions concrètes et d'actualités que vous aurez soin de nous transmettre au préalable.

ATTENTION: Nous attendons donc de la part des fabriques de nous communiquer au préalable vos sujets de préoccupation.

Formation donnée par l'équipe des collaborateurs du service Fabriques d'église de l'évêché.

Depuis l'année dernière, il y a un changement dans les modalités d'inscription.

C'est auprès de notre service « Fabriques d'église » que l'inscription doit se faire et grâce à un formulaire d'inscription en ligne dont voici le lien :

https://forms.gle/DuUjQUPuB2Pu8McM9

ou par mail uniquement à :

service.fabriques@evechedeliege.be en structurant précisément FORMATION - Date - Nr de FE- Inscription + nom du participant.

La participation aux frais est de 15 euros par séance à verser anticipativement sur le compte de l'asbl Evêché de Liège

BE42 0000 1876 5254 avec la même communication que pour le mail.

Fabriques d'église

IV. Pages du Service Fabriques sur le site Internet du diocèse

Il est utile de vous rappeler que beaucoup d'informations spécifiques aux fabriques d'église sont disponibles sur le site internet du diocèse : législation, documentations, notes de synthèse, modèles de délibération, consignes et modèles pour les budgets et les comptes, ...

https://www.evechedeliege.be/fr/service-des-fabriques-deglise En quelques clics vous avez accès à la plupart des données utiles pour votre gestion.

Nous allons refondre sa structure pour une plus grande lisibilité, mais n'hésitez pas à nous faire l'une ou l'autre suggestion sur ce que vous voudriez y trouver, en plus ou en mieux, nous sommes toujours à votre écoute et à votre service!

Philippe LAMALLE

V. Accueillir un événement culturel dans votre église : mode d'emploi

De plus en plus de fabriques sont sollicitées pour accueillir des événements culturels : concerts, chorales, conférences, expositions, etc. Ces initiatives sont encouragées par les évêchés car elles contribuent à faire vivre nos bâtiments en respectant leur vocation première. Comment mettre cela en œuvre concrètement ?

Il faut rédiger une convention écrite claire pour un usage encadré et respectueux du lieu de culte, entre la fabrique d'église, le gestionnaire légal du bâtiment et l'organisateur, privé ou communal. Doivent y être définis le type d'activité, les dates et horaires et les modalités pratiques. Il faut fixer les frais d'occupation : chauffage, électricité, nettoyage, et régler les modalités de couverture d'assurance et de droits d'auteurs (Sabam). Les diocèses peuvent vous accompagner dans cette réflexion en mettant notamment des modèles de convention à votre disposition.

Les organisateurs doivent s'engager par écrit

à respecter le caractère sacré des lieux, tant par le type d'événement que par le type de comportement et de tenue des participants et veiller à ne pas perturber les célébrations liturgiques. Cela aussi bien lors de l'événement l'événement que lors des préparatifs et des répétitions. Le curé du lieu exerce et conserve toute autorité en la matière.

Il faut d'ailleurs que la fabrique et l'organisateur obtiennent l'accord du curé sur les modalités de calendrier et d'espace mis à disposition. Le curé devra marquer son accord à la convention.

En résumé, ce sont des activités à encourager, mais il faut bien les encadrer par une convention écrite.

D'après Pauline DURET, Sagep, Eglise de Tournai septembre 2025

Mot du Vicariat Général



Sans ses centaines de bénévoles, présents en de multiples associations et instances, le diocèse de Liège ne pourrait se déployer.

Nous les remercions chaleureusement car sans elles et sans eux, le diocèse ne pourrait faire rayonner la Bonne Nouvelle aussi largement.

Cependant, nul ne s'installe dans une mission ou un service de sa propre autorité. Aussi, à l'instar des ministres du culte qui reçoivent différentes missions à intervalles réguliers, il est conseillé de confier de nouvelles missions aux bénévoles après une certaine durée, afin de permettre le renouvellement des équipes.

Que ce soit pour la composition des Équipes Pastorales, Conseils d'Unité Pastorale, Conseils de Fabriques, ou Organes d'ASBL, l'idéal est que chaque membre ait un mandat pour une durée limitée, éventuellement renouvelable, et qu'il puisse, à terme, être remplacé.

Souvent, l'objection est faite: votre principe est irréaliste, car nous ne trouvons personne d'autre pour occuper la fonction...

Cela est évidemment parfois exact et il s'agit d'en tenir compte.

Pourtant, il arrive aussi que l'occupation d'une fonction, empêche que d'autres s'y projettent.

Voilà pourquoi, une culture de l'appel et du renouvellement doit exister dans le diocèse de Liège.

Quelques critères de discernement pour ce faire sont ici rappelés :

- Chaque Unité Pastorale encouragera, avec réalisme mais aussi un certain volontarisme, un renouvellement régulier des membres bénévoles au sein des différentes équipes qui la font vivre.

- À partir de 75 ans (âge de la retraite des évêques), un bénévole occupant une fonction de responsable dans l'Église doit se préoccuper de son remplacement. Il y réfléchira avec les responsables de son Unité pastorale et les autres membres de son équipe. Ce remplacement doit normalement advenir avant ses 80 ans (âge de la retraite des cardinaux). Passé cet âge, l'organisme se trouve dans une situation qui mérite que l'on s'interroge.
- Cela ne signifie pas que tous les bénévoles de plus de 80 ans sont disqualifiés pour rendre des services, bien au contraire. Cependant, à cet âge, il est préférable de laisser les responsabilités à de plus jeunes, pour se concentrer sur des tâches moins lourdes en responsabilité et en stress.
- Si quelqu'un occupe une même fonction depuis très longtemps, la question doit être posée franchement: est-ce parce qu'aucun autre bénévole idoine ne peut être trouvé, ou parce que le fait que le poste soit pourvu depuis des années rend un renouvellement difficile?
- Il va de soi que celui qui quitte une fonction, est invité à se relancer dans un nouveau service d'Église et que nous ne le remercierons jamais assez pour ce qui a été vécu et ce qui sera encore offert.

Vicaire général

Anne Charpentier

Adjointe pour la pastorale

Vincent Philippart de Foy

Adjoint pour le temporel

Chanoine Éric de Beukelaer

Sœur Annick Goetynck *Membre de l'équipe*

Diacre Hubert Valkeners *Membre de l'équipe*

> **Damien Honnay** *Membre de l'équipe*

Nominations

I. Nominations pastorales



Madame **Carla CERAMI** est nommée, au 1^{er} octobre 2025, assistante paroissiale à mi-temps dans l'Unité pastorale Notre-Dame du Magnificat – Verviers-Sud pour un mandat renouvelable d'une année. En outre, elle poursuit sa mission de secrétaire, à mi-temps, au sein du Vicariat de la Synodalité et de la Formation.



Monsieur **Henri** (Ricky) **CRAHAY**, est nommé, au 1^{er} octobre 2025, membre de l'Équipe pastorale de l'Unité pastorale Six Clochers de Blegny.



L'abbé **Pierre-Yves DELFANNE**, ordonné prêtre le 5 octobre 2025, est nommé vicaire de l'Unité pastorale Liège-Hauteurs pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est probatoire.



Madame **Bénédicte DE GHELLINCK** est nommée, au 1^{er} septembre 2025, attachée au Cipar pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est probatoire.



Le diacre permanent **Cédric LECRUBIER**, ordonné diacre le 5 octobre 2025, est attaché à la Maison d'Accueil chrétien «Béthel» (Ferrières), et est nommé diacre dans l'Unité pastorale Jean XXIII – Val de Vesdre (Limbourg-Verviers), pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est probatoire. En lien avec les acteurs pastoraux locaux, il portera une attention particulière à la pastorale des jeunes.



Le Père **Guislain KIBETE NKWAR**, OMI de la Province de Belgique-Pays-Bas, est nommé, au 1er septembre 2025, vicaire de l'unité pastorale Ephata – Aubel-Thimister-Clermont pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est probatoire.



Madame **Lieve DEMEULENAER** est nommée, au 1^{er} septembre 2025, aumônière hospitalière à mi-temps, au Centre Hospitalier Spécialisé l'Accueil de Lierneux, en collaboration avec l'équipe d'aumônerie du Petit-Bourgogne et à mi-temps pour l'Établissement de défense sociale de Paifve, pour un mandat renouve-lable de trois années dont la première est probatoire.



L'abbé **Christian NDZOULY**, est déchargé, au 1^{er} novembre 2025, de sa mission de vicaire de l'unité pastorale Ephata – Aubel-Thimister-Clermont. À cette date, il est nommé vicaire dans l'UP ND des ponts aux rives d'Outremeuse (Liège), en gardant des liens étroits avec la Communauté Sant'Egidio, pour une période renouvelable de trois années dont la première est probatoire.

Nominations



Madame **Cécile RAKOCZI** est nommée, au 1^{er} septembre 2025, secrétaire du Service de la tutelle diocésaine sur les Fabriques d'église et du Service Objectif 2020, pour un mandat renouvelable de trois années dont la première est probatoire.



Monsieur **Anthony Vigneron** est nommé, par la Fabrique cathédrale, Chef de chœur et Chantre de la Cathédrale de Liège à partir du 1^{er} octobre 2025.

2. Décret épiscopal (extrait)

[...] Les paroisses Nom de Jésus de Chanxhe et Saint-Jacques de Harzé rejoignent l'Unité pastorale Ekklesia Aywaille-Sprimont au 1er septembre 2025 [...].

Mgr Delville invite les communautés concernées à poursuivre leur effort afin d'assumer les tâches et les services en vue de l'annonce de l'Évangile et de l'édification de l'Église en ces parties du doyenné Ourthe-Amblève-Condroz.

3. Remerciements



Au 31 août 2025, Monsieur Pierre-Paul Boulanger, Intendant du doyenné de Basse-Meuse, a accédé à la pension. Mgr l'évêque le remercie pour la qualité de l'accompagnement de ce doyenné, ainsi que pour les nombreux services rendus dans les services diocésains et en Unité pastorale.



Le frère dominicain Jean-Baptiste Dianda a reçu, au 1^{er} octobre 2025, une nouvelle mission de l'ordre dominicain. Mgr l'évêque le remercie pour son dévouement et les services rendus dans le diocèse de Liège et tout particulièrement dans l'unité pastorale Saint-Lambert au cœur de Liège.



Monsieur Stéphane Junker, Chef de chœur et Chantre de la cathédrale de Liège, achève sa mission auprès de la Fabrique d'église cathédrale au 30 septembre 2025. Mgr l'évêque le remercie pour le soin avec lequel il a dirigé le chœur afin d'unir nos assemblées dans la prière et la louange, durant de nombreuses années.



Monsieur le diacre permanent Christian Van Ham accède à l'éméritat au 4 octobre 2025, jour anniversaire de ses 76 ans. Mgr l'évêque le remercie chaleureusement pour les nombreuses années de service à son ministère diaconal qu'il a rendues aux fidèles du diocèse de Liège, et tout particulièrement de l'UP Donceel-Remicourt, ainsi que pour son engagement actuel dans la Communauté de *Vivre et Aimer*, tout spécifiquement auprès des «Singles».

Boîte à outils du Vicariat de l'accompagnement



L'écoute de l'autre et du Tout-Autre, une même réalité?

Après cinq ans d'existence, le Vicariat de l'Accompagnement souhaite partager avec les lecteurs un peu de son expérience de terrain. Voici des points fondamentaux de l'écoute en pastoral, en espérant vous donner le goût de parfaire votre écoute (*), point de départ de toute démarche d'aide. Mais aussi, l'écoute n'est-elle pas l'attitude première de la foi : *Ecoute Israël* ! *Parle, Seigneur, ton serviteur écoute...*

L'écoute de l'autre dans le contexte pastoral se prépare en amont de l'entretien : au nom de qui est-ce que l'on intervient ? Avec quelle mission ? Faut-il prévoir une place à la prière ? Dans l'entretien, l'écoute de l'autre commence par l'écoute de soi pour ne pas envahir l'espace de la rencontre de ses propres attentes. Elle se poursuit par une attention bienveillante à l'autre pour comprendre intellectuellement et affectivement ce que la personne vit dans le respect et l'authenticité des échanges. Il s'agit de rendre à l'autre toutes ses capacités en tant que personne.

Ce type d'écoute crée une relation de confiance qui donne reconnaissance aux deux personnes, toutes deux enfants de Dieu. Si mon écoute part de la part de Dieu qui est en moi pour rejoindre la part de Dieu qui est dans l'autre, en tant qu'enfant d'un même Père, alors l'écoute de l'autre et du Tout-Autre se rejoignent. C'est cette qualité d'écoute que je vous souhaite de vivre, à la suite du Christ, modèle d'écoute parfaite.

Contact:

Tél. 04 220 53 86

vicariat.accompagnement@evechedeliege.be

Dominique Olivier déléquée épiscopale

Vicariat de l'Accompagnement des acteurs pastoraux

(*) Carnet de formation 2025-2026, CDF

Les colombes pour la paix à Comblain-au-Pont



Les colombes représentées en couverture de ce *Bulletin Officiel* ont été réalisées par l'artiste comblennois Bernard Champon. Elles sont le prototype d'une œuvre qui habillera la façade de l'église Saint-Martin à Comblain-au-Pont. En effet, depuis 170 ans, les niches de la façade de cette église sont vides. En 2024, la fabrique d'église a alors organisé un concours d'idées afin de les combler. Plusieurs artistes répondent à l'appel et pas moins de huit projets différents sont proposés.

C'est finalement l'œuvre de l'artiste comblennois Bernard Champon qui est retenue. Composé de vingt-quatre colombes réalisées en acier Corten, L'envol des colombes est une allégorie de la paix dont l'inauguration le 11 novembre 2025 permettra de commémorer la fin de la Première Guerre mondiale ainsi que les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Sandra OTTE

Collectes prescrites / Vorgeschriebene Kollekten



1-2 novembre 2025 : Personnes atteintes d'un handicap

Le diocèse consacre cette collecte au profit des personnes atteintes d'un handicap. Pour que la personne ayant un handicap puisse avoir sa place au cœur de nos communautés chrétiennes, la Pastorale des personnes handicapées de notre diocèse voudrait notamment:

- contribuer financièrement à l'installation de boucles magnétiques pour les personnes sourdes;
- envisager une aide pour l'aménagement des lieux de culte;
- financer des projets suscitant une réflexion sur les questions de sens: achats d'outils d'animation, mise sur pied d'un lieu de ressourcement, création d'un lieu de mémoire des défunts...

1-2 November 2025: Personen mit Behinderung

Das Bistum widmet diese Kollekte Menschen mit Behinderung. Damit jede einzelne Person mit Behinderung ihren Platz im Herzen unserer christlichen Gemeinschaften einnehmen kann, möchte der diözesane Pastoraldienst für Menschen mit Behinderung:

- einen finanziellen Beitrag zur Installation von Magnetschleifen für Gehörlose leisten;
- die behindertengerechte Einrichtung von Kultstätten unterstützen;
- Projekte finanzieren, die das Nachdenken über Sinnfragen fördern: Ankauf von Animationshilfen, Einrichtung eines Ortes der Besinnung, Aufbau einer Gedenkstätte für die Verstorbenen...

Collectes prescrites / Vorgeschriebene Kollekten

13-14 décembre 2025: Campagne d'Avent de Action Vivre Ensemble

Cette collecte est destinée à l'accueil des personnes pauvres et précarisées de notre diocèse. En ce temps d'hiver, à l'approche de Noël, nous voulons soutenir les nombreuses initiatives de solidarité à l'égard des personnes démunies. Ces initiatives, qui méritent du soutien, sont prises en charge par un grand nombre de bénévoles. Action Vivre Ensemble coordonne ces projets de lutte contre l'exclusion, elle contribue à leur financement et favorise l'insertion des plus démunis dans notre société. Merci d'avance pour votre générosité!

Infos: Action Vivre Ensemble, rue Chevaufosse 72 à 4000 Liège – 0472/63.43.91 ou 0478/39.19.37 - veliege@entraide.be

www.vivre-ensemble.be

13-14 Dezember 2025: Adventskollekte von Miteinander Teilen

Diese Bistumskollekte dient der Aufnahme von armen und mittellosen Menschen. In dieser Winterzeit und kurz vor Weihnachten wollen wir die vielen Solidaritätsinitiativen, die mit einer großen Anzahl von Ehrenamtlichen in unserem Bistum zu Gunsten der Armen tätig sind, unterstützen. Die Aktion "Miteinander Teilen" koordiniert diese Projekte und trägt zu deren Finanzierung im Kampf gegen die Ausgrenzung und für die Wiedereingliederung der Mittellosen in unsere Gesellschaft bei. Danke im Voraus für Ihre großzügige Unterstützung! Infos: Miteinander Teilen, Judenstraße 29, 4700 Eupen - 087/55.50.32 -



Numéro de compte bancaire

BE93 3631 4768 5267

ASBL Évêché de Liège

25, rue de l'Évêché – 4000 Liège

Communication

Collecte prescrite 'Nom de la collecte'

Kontonummer

BE93 3631 4768 5267

VoG Évêché de Liège

25, rue de l'Évêché – 4000 Liège

Mitteilung

Voraeschriebene Kollekte 'Name der Kollekte'

Notice de décès



Sœur Marie-Egide BELLEFONTAINE

Entrée dans la lumière de la Résurrection le 3 août 2025 à Bergues à l'âge de 95 ans dont 68 ans de Vie religieuse.

C'est au matin de ce dimanche 3 août 2025 que notre sœur Marie-Egide (Lambertine de son prénom civil) a fait le grand passage vers la Vie éternelle.

La Vierge Marie, qu'elle a tant aimée et priée sous le vocable de « La Vierge des pauvres », était certainement là pour l'accueillir et de même ses chers parents et tous les membres de sa famille déjà arrivés. Elle ne risque pas non plus d'oublier ceux de la terre qu'elle chérissait tant, du plus grand au plus petit, de toute sa famille.

« ... Apprends-nous la vraie mesure de nos jours : que nos cœurs pénètrent la sagesse... », nous dit justement le psaume de la liturgie de ce dimanche.

Sœur Marie-Egide était l'aînée, avec son frère jumeau, d'une famille de 4 enfants. Elle est née le 1er mars 1930 à VREREN, tout près de TONGRES, en Belgique, en région flamande.

À l'âge de 25 ans, elle est entrée dans la Congrégation des « Sœurs de la Sainte-Enfance-de-Marie » à Nancy qui avait alors plusieurs implantations en Belgique.

Sœur Marie-Egide a fait son entrée dans la vie religieuse à Banneux en Belgique où la congrégation avait une communauté adjointe à une maison de convalescence et d'accueil de personnes en difficulté. Là, elle a fait ses premiers pas et est ainsi confortée dans son désir de consacrer toute sa vie au Seigneur, au service des pauvres ; sans compter ni ses peines, ni son temps.

C'est à Nancy qu'elle a vécu son noviciat durant 2 ans et qu'elle a prononcé ses 1^{ers} vœux le 12 août 1957. Ainsi, la voilà bien « armée », heureuse d'être envoyée pour être à l'écoute des uns et des autres.

Sa première mission a été Banneux, lieu de pèlerinages où elle a rencontré Mariette, qui a vu la Vierge Marie, et a parlé avec elle ; là, elle a été très précieuse pour assurer des traductions et aussi faire l'accueil des nombreux pèlerins venant de la Flandre, de la Hollande, de l'Allemagne et de tous pays. Elle aimait assurer l'accueil... Parler avec les gens...

Elle a été envoyée ensuite à Sprimont comme catéchiste, pour de l'aide scolaire, auprès des enfants au patronage et pour divers services à la Paroisse... puis à Ayeneux pour le patronage et des visites... et à Waremme où elle s'est engagée dans des Equipes « Entraide » et où elle a tenu des permanences au presbytère...

Puis elle est revenue à Banneux pour accueillir les pèlerins et assurer des visites aux malades et dans une maison de retraite.

A la fermeture de Banneux, elle est retournée en France à Bergues le 2 novembre 2020 où elle était en lien avec les résidents de l'EHPAD Saint-Augustin et rendait des services à la communauté.

C'est de là qu'elle nous a guittés, après un très bref séjour à l'hôpital.

Sœur Marie-Egide, continue de veiller sur tous ceux et celles que tu as aidés, et notamment sur ta famille et sur notre congrégation.

Nous te confions à la miséricorde de notre Dieu et à la tendresse de Marie, la « Vierge des pauvres ».

Jean-Bernard Thonon

Notice de décès



Père Xavier Griffé sj

Père Xavier Griffé sj, de la communauté des Jésuites de Liège, est décédé le 24 août 2025, à l'âge de 92 ans. Lui-même ingénieur industriel, il fut directeur de l'Institut Gramme.



Sœur Maryse Collard

Sœur Maryse Collard, née en 1946, est la septième d'une famille de neuf enfants, famille implantée en terre ardennaise. Pour soulager la souffrance des autres, elle effectue ses études d'infirmière brevetée avant de travailler à Namur, à la Clinique Sainte-Elisabeth. Fin août 1975, elle vient rejoindre la communauté de Glain où déjà deux de ses sœurs aînées sont entrées et, en

octobre 1982, prononce ses vœux perpétuels sous le nom de Sœur Danièle-Marie de la Miséricorde. Dans sa fragilité personnelle, sa piété mariale lui est d'un précieux soutien, car elle devra rester éloignée de sa communauté. Cela ne bloquera pourtant pas son apostolat vers d'autres malades aidant l'aumônier de sa maison de repos. La souffrance, visible ou muette, a toujours été au rendez-vous, mais Sœur Danièle l'a traversée, portant son regard vers Jésus, son Bien-Aimé, soutenant par sa prière et son offrande l'Église, sa communauté et sa famille.



Abbé Gabriel Kindo

L'abbé Gabriel Kindo, né le 7 mars 1974, prêtre du diocèse de Ouahigouya, au Burkina Faso, est décédé ce 27 septembre 2025 au Burkina Faso, à l'âge de 51 ans, pour cause de maladie. Il a fait partie de notre diocèse de novembre 2021 à août 2024.

Il a été ordonné prêtre le 13 juillet 2002. Il a acquis une licence en sciences arabes et islamiques au Caire et à Rome.

Il a accompli de multiples fonctions. Au Burkina Faso, il a été vicaire, curé, aumônier des Clarisses, professeur de latin au Petit Séminaire et d'islamologie au Grand Séminaire, ainsi qu'animateur de la radio diocésaine.

Envoyé comme prêtre Fidei donum en Côte d'Ivoire, il y a été vicaire, curé, secrétaire de la commission du dialogue interreligieux, vicaire épiscopal et vicaire général.

Spécialiste du dialogue islamo-chrétien, il est l'auteur d'un livre à ce sujet : Le mariage islamo-chrétien : repères pour un choix responsable, publié en 2022. Il avait commencé son doctorat à Louvain-la-Neuve, sur ce thème.

L'Évêque d'Ouahigouya a souhaité envoyer l'abbé Kindo en Belgique pour un doctorat à l'UCLouvain.

Son activité pastorale se déroulait dans les U.P. N.-D. des Champs – Hannut et Sainte-Marie en Mehaigne – Braives. Il était accueilli par les pères croisiers pour son logement. Il apportait un soin particulier à ses homélies pour être compris de tous.

Il a dû rentrer au pays pour cause de maladie. Nous le portons dans la prière, en esprit d'affection et de reconnaissance.

† Jean-Pierre Delville, votre évêque

Notice de décès



Abbé Marcel Raskin

J'adresse mes vives condoléances à la famille et aux amis de l'abbé Marcel Raskin, décédé ce 4 octobre 2025 à Hasselt. Marcel est né le 21 janvier 1930 à Alken, où il a fait ses études primaires ; il a accompli ses études secondaires au Collège de Hasselt et à Don Bosco à Courtrai. Il est entré au Séminaire de Saint-Trond pour la philosophie, puis à Liège pour la théologie. De 1959 à

1961, il a accompli deux ans à Limonest (Rhône), à la maison du Prado. Il est entré dans l'Institut séculier clérical du Prado. Il a été ordonné prêtre en 1961 à Looz. En 1965, il a été nommé vicaire à Tilleur; en 1970, à Flémalle. En 1999, il est devenu curé à Seraing (Lize, S.-Joseph). De 1965 à 1995, il a été aumônier à la JOC, aux Équipes populaires et à Vie Féminine. En 2013, il a accédé à la pension.

Il a donné le meilleur de lui-même dans son ministère de prêtre, qu'il a exercé avec souci apostolique et engagement total. J'exprime au Seigneur et devant vous tous ma reconnaissance pour son témoignage de foi, pour son sens du service, son ministère dans notre diocèse et pour son sens de l'amitié envers ses frères et sœurs.

† Jean-Pierre Delville, votre évêque



Sœur Myriam de la Croix

Il m'a aimé, Il s'est livré pour moi. Je l'aime et je me livre à Lui pour toujours. Ce 7 octobre 2025, en la fête de Notre-Dame du Rosaire, sœur Myriam de la Croix (Jacqueline Jeanne Carlier) est partie vivre la plénitude de l'amour de louange et d'adoration dans la maison du Père.

Elle est née le 22 juin 1928 à Brasschaat (Belgique).

Elle a découvert sa vocation suite à un pèlerinage qu'elle a fait à Assise au monastère de Saint-Damien. Et c'est là qu'elle a eu la grâce de se décider pour sa vocation religieuse.

Après avoir visité 2 ou 3 monastères, elle a pu choisir parmi eux : Hannut en date du 25 octobre 1953 ; c'était dans le 7^{ème} Centenaire de sainte Claire.

Elle a prit l'habit monastique le 24 octobre 1954 et a reçu un nouveau nom de Sœur Myriam de la Croix.

Le 30 octobre 1955, elle prononça ses voeux temporaires.

Elle eu la grâce de s'engager définitivement par des voeux solennels le 1 novembre 1958.

Durant sa vie dans la communauté, son témoignage et son exemple de l'exactitude, de générosité et de patience fut très remarquable.

Pendant sa maladie, elle savait supporter sa souffrance avec joie.

Elle laisse un bel exemple de simplicité, de droiture, d'humour et surtout de bonté et de fraternité dans le service communautaire.

Comme une vraie fille de sainte Claire, elle était assidue dans la prière et s'est totalement donnée à Jésus. Courageusement, elle est restée calme durant sa souffrance.

Après les visites de toute sa famille et des amis très proches, sans faire aucun bruit, elle s'est laissée conduire par la Vierge Marie qui venait la chercher et elle a rendu l'âme vers 2h00 du matin du mardi 7 octobre entourée de ses sœurs.

Les sœurs Clarisses



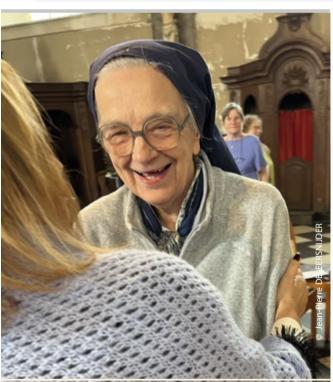
Bienvenue aux nouveaux évêques!

Le diocèse de Liège souhaite la bienvenue à Mgr Fabien Lejeusne, nommé évêque à Namur, et à Mgr Frédéric Rossignol, nommé évêque à Tournai. C'est une joie pour notre diocèse d'avoir deux nouveaux évêques voisins. Les diocèses wallons de Belgique entretiennent de nombreuses relations mutuelles, en particulier au sein de la Conférence épiscopale et au sein de la Réunion des évêgues francophones de Belgique. Les besoins des différents diocèses sont semblables et de nombreuses démarches sont communes, spécialement en matière de catéchèse, de liturgie, de diaconie, d'enseignement, de culture, de synodalité, d'officialité, de santé, de vie consacrée, de démarches administratives, de mouvements spirituels, d'associations chrétiennes, de relations avec les autorités publiques et d'annonce de l'évangile. C'est dire si les contacts sont nombreux et les relations seront étroites avec les nouveaux évêgues. Nous leur souhaitons un fécond ministère, en cette année jubilaire de l'espérance!

Mgr Jean-Pierre Delville et les diocésains de Liège 10 octobre 2025



« Merci pour tout ce que vous êtes pour moi, je suis heureuse de faire partie de votre famille », dira Sœur Faustine à l'occasion du 25^e anniversaire de son engagement au sein de la congrégation religieuse des Sœurs de Sainte-Marie (de Namur) à Seraing.



« Le miracle de la Bulle d'Air, c'est le don des gens », mentionnera avec émotion sœur Marie-Thérèse à l'occasion du 50^e anniversaire de son engagement au sein de la congrégation religieuse des Sœurs de Sainte-Marie(de Namur) à Seraing.



Deux ordinations le 5 octobre 2025 à la cathédrale Saint-Paul : Pierre-Yves Delfanne (prêtre) et Cédric Lecrubier (diacre)